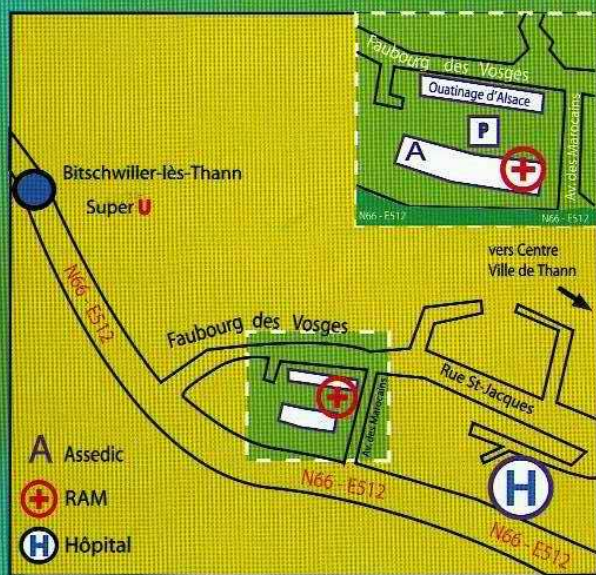




Plan d'accès au Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)



Isabelle SCHMITT vous accueille :

le mardi de 14h00 à 18h30

le mercredi de 9h00 à 11h00

le vendredi de 9h00 à 11h00

et sur rendez-vous.

Pour les permanences délocalisées,
contactez votre mairie.

Le Relais d'Assistantes Maternelles du Pays de Thann



ACCUEIL

Relais d'Assistantes Maternelles

17, faubourg des Vosges

68800 Thann

☎ 03.89.37.22.30

Fax : 03.89.37.39.64

ramdupaysdethann@wanadoo.fr

Communauté de Communes



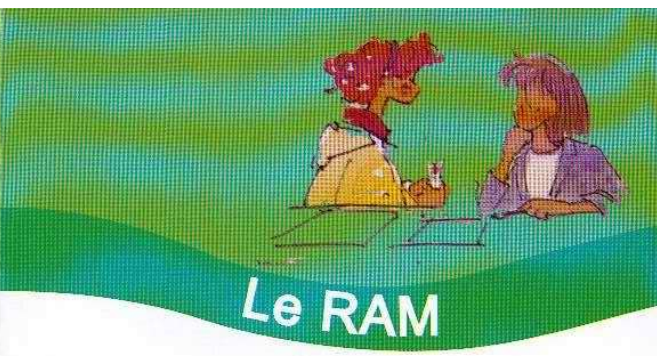
Pays de Thann



Assistantes Maternelles

Vos interrogations ?

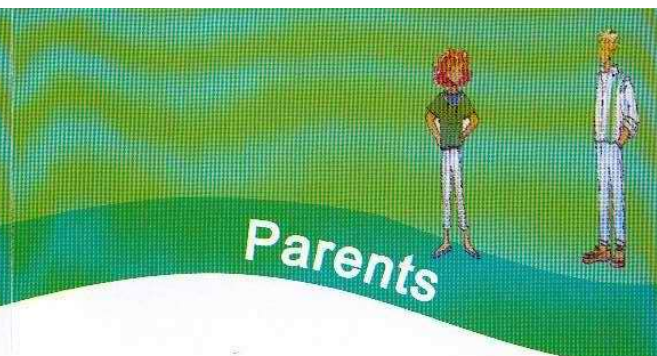
- Vous cherchez des enfants à garder ?
- Vous vous posez des questions sur votre profession, vos droits et obligations (agrément, statuts, rémunération, contrat de travail, déclaration fiscale...)?
- Les démarches administratives ne sont pas claires ?
- Vous souhaitez partager votre expérience professionnelle ? Acquérir des outils pédagogiques ?
- Participer à des soirées informatives, à des conférences, vous intéresse ?
- Voulez-vous sortir de votre isolement professionnel, rencontrer des collègues, participer à des animations, à des moments festifs ?



Le RAM

Un Service qui :

- Renseigne sur les différents modes de garde (collectifs/individuels).
- Gère l'offre et la demande de garde individuelle.
- Informe les parents sur leur rôle d'employeur, sur leurs droits et obligations.
- Informe les assistantes maternelles sur leurs statuts, droits et obligations.
- Aide parents et assistantes maternelles dans leurs démarches administratives.
- Soutient les assistantes maternelles dans leur profession, propose des formations.
- Est un lieu d'écoute et d'échange.
- Permet de partager des moments conviviaux entre parents et assistantes maternelles.
- Organise des soirées informatives, des conférences liées à l'enfance.
- Propose des animations pour les enfants.



Parents

Vos interrogations ?

- Vous êtes à la recherche d'un mode de garde pour votre(vos) enfant(s) ?
- Vous souhaitez connaître les avantages à employer une assistante maternelle ?
- Vous avez des questions sur votre statut d'employeur ? (contrat de travail, contrat d'accueil, aides de la CAF, déductions fiscales...)
- Les démarches administratives ne sont pas claires ?
- Vous êtes intéressés pour participer à des soirées d'information, d'échanges.
- Vous souhaitez partager votre expérience de parent ?

